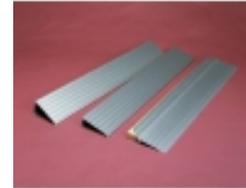


# Rampe de seuil réglable hauteur maxi 7,6cm

## Codes :

Reference: AA8790



## Description :

Long. : 43,2cm maxi  
Larg. : 86,4cm  
Haut. : 7,6cm maxi  
poids : 3,6kg  
poids maximum : 272kg

3 sections

Deux ou trois sections

Peut être fixée de manière permanente (deux trous pré-perçés sur le profilé de finition)

Les sections se glissent les unes dans les autres

Un profilé de finition vient reposer sur le seuil de la porte

Lors du choix d'une rampe, la longueur et donc l'angle d'inclinaison de la rampe dépendent :

- de la hauteur du palier,

- du type de fauteuil roulant ou de scooter,

- du poids du fauteuil roulant ou du scooter avec l'utilisateur,

- de la force de l'accompagnateur ou de l'utilisateur.

En règle générale, un dénivelé de 1 sur 12 est recommandé pour les utilisateurs en fauteuil roulant ou scooter. Pour faire monter un fauteuil roulant ou un scooter à vide dans un véhicule, une pente plus importante peut être utilisée mais elle ne doit pas être supérieure à 1 sur 3. En outre, il est important de consulter le guide d'utilisation du véhicule pour connaître le bon degré d'inclinaison et d'orientation avant d'utiliser la rampe. Ne jamais dépasser les valeurs recommandées.

